



CODE DE CONDUITE

Vous aider à respecter nos valeurs fondamentales et nos principes généraux de conduite des affaires

Éthique et Conformité
Avril 2025

Classification: Public

Contenu

1. LE CODE DE CONDUITE.....	4
1.1 Qu'est-Ce Que Le Code De Conduite?	4
1.2 À Qui... À Qui S'adresse Le Code De Conduite?	4
1.3 Pourquoi... Avons-Nous Besoin D'un Code De Conduite?	4
1.4 Nos Principes D'action	4
1.5 Nos Valeurs Fondamentales.....	5
1.6 Comment... Le Code De Conduite Peut-Il Vous Aider?	5
2. INTRODUCTION	5
2.1 Ligne d'assistance Vivo Energy	6
3. MESSAGE DU PDG	6
4. LES PERSONNES ET LA SÉCURITÉ	7
4.1 Santé, Sécurité, Sûreté Et Environnement (HSSE) Et Performance Sociale (SP)	8
4.2 Le Développement Durable	8
4.3 Égalité Des Chances	9
4.4 Harcèlement	10
4.5 Droits De L'homme	10
5. LUTTE CONTRE LES PRATIQUES DE CORRUPTION	11
5.1 Les Pots-De-Vin Et La Corruption	12
5.2 Traiter Avec Le Gouvernement	13
5.3 ACTIVITÉS ET PAIEMENTS POLITIQUES.....	13
5.4 Cadeaux Et Hospitalité (G&H)	14
5.5 FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS SOCIAUX, DES DONES ET DU PARRAINAGE (D&S).....	16
5.6 Conflits D'intérêts (COI)	16
5.7 BLANCHIMENT D'ARGENT	18

6. COMMERCE NATIONAL ET INTERNATIONAL	19
6.1. Droit Antitrust (Concurrence).....	20
6.2. Contrôle Des Exportations Et Sanctions.....	21
6.3. Contrôle Des Importations Et Sanctions.....	21
7. PROTECTION DES INFORMATIONS ET DES BIENS.....	22
7.1. Protection Des Actifs.....	23
7.2. Protection Des Actifs.....	23
7.3. L'usage Personnel Qui En Est Fait	24
7.4. CONFIDENTIALITÉ ET PROTECTION DES DONNÉES (DP)	25
7.5. GESTION DES DOSSIERS.....	27
8. COMMUNICATIONS.....	28
8.1. Communications D'entreprise.....	28
8.2. Médias Sociaux / Communication Externe.....	29
8.3. Divulgateion Publique	32
9. VIVO ENERGY PRINCIPES COMMERCIAUX GÉNÉRAUX.....	33
9.1. Nos Valeurs.....	34
9.2. Le Développement Durable	34
9.3. Les Responsabilités.....	34
9.4. Vivre Selon Nos Principes	35
10. GLOSSARY	39

1. LE CODE DE CONDUITE

Il s'agit de votre code de conduite et il vous concerne. Lisez-le. Comprenez-le. Suivez-le.

Les règles et les lignes directrices contenues dans ce manuel constituent les limites dans lesquelles chaque employé de Vivo Energy doit opérer chaque jour. Le code n'exempte personne. Conformément à nos valeurs fondamentales et à nos principes commerciaux, le code de conduite vous donne des instructions et des conseils sur la manière d'éviter les situations susceptibles de vous porter préjudice ou de porter préjudice à Vivo Energy. Il fixe des normes élevées et vous montre comment les atteindre.

1.1 Qu'est-Ce Que Le Code De Conduite?

1. Règles
2. Normes
3. Comportements attendus

1.2 À Qui... À Qui S'adresse Le Code De Conduite?

Chaque employé, administrateur ou dirigeant de chaque société Vivo Energy détenue à 100 % et de chaque entreprise commune contrôlée par Vivo Energy doit respecter le code de conduite. Le personnel contractuel doit également reconnaître et respecter le code. Les entrepreneurs ou consultants qui sont nos agents ou qui travaillent pour notre compte ou en notre nom, par le biais de l'externalisation de services, de processus ou de toute activité commerciale, seront tenus d'agir conformément au Code lorsqu'ils agissent en notre nom. Les entrepreneurs ou consultants indépendants seront informés du Code tel qu'il s'applique à notre personnel dans le cadre de leurs relations avec eux. Vivo Energy encourage les coentreprises qui ne sont pas sous son contrôle à adopter des principes et des normes similaires.

1.3 Pourquoi... Avons-Nous Besoin D'un Code De Conduite?

Décrire le comportement attendu de nos employés et la manière dont ils sont liés à nos principes d'entreprise et à nos valeurs fondamentales.

1.4 Nos Principes D'action

1. Économique
2. Compétition
3. Intégrité des affaires
4. Activités politiques

5. Santé, sécurité, sûreté et environnement
6. Communautés locales
7. Communication et engagement
8. Conformité

1.5 Nos Valeurs Fondamentales

1. Sécurité
2. Excellence
3. Bienveillance
4. Respect
5. Intégrité

1.6 Comment... Le Code De Conduite Peut-Il Vous Aider?

Vous y trouverez des conseils pratiques sur les lois et règlements, les attentes et les orientations. Nous vous indiquons également des sources d'information complémentaires pour vous aider à faire preuve de discernement.

2. INTRODUCTION

Affaires sont énoncés dans les principes commerciaux généraux de Vivo Energy et dans le code de conduite. Les principes commerciaux généraux régissent la manière dont les entreprises de Vivo Energy mènent leurs activités. Ce Code de conduite décrit le comportement que Vivo Energy attend de vous et ce que vous pouvez attendre de Vivo Energy. Le langage utilisé n'est pas legaliste et le Code est plus qu'un ensemble de règles. Il doit être considéré comme un guide essentiel. Les valeurs qui sous-tendent les principes commerciaux et le code de conduite sont sans ambiguïté, évidentes et universelles : l'honnêteté, l'intégrité et le respect des personnes. Votre conduite sera jugée sur la manière dont vous vivez ces valeurs et dont vous avez respecté l'intention et l'esprit des principes du code.

Dans certains cas, il peut être nécessaire de lire des documents plus détaillés pour bien comprendre ce qui est demandé.

Vous avez également la responsabilité d'accepter les invitations personnelles à des formations sur les sujets mis en avant dans ce Code.

2.1 Ligne d'assistance Vivo Energy

Tout au long du Code, vous verrez des situations dans lesquelles vous devrez contacter le service d'assistance téléphonique de Vivo Energy pour signaler vos préoccupations ou demander des conseils. Vous pouvez le faire en signalant ou en parlant à :

1. votre supérieur hiérarchique ou votre superviseur ;
2. toute autre personne de haut rang de Vivo Energy avec laquelle vous vous sentez à l'aise pour avoir une telle conversation, ou à laquelle vous pourriez envoyer un courriel ou une lettre, par exemple un représentant des ressources humaines ou du service juridique ou le responsable de la conformité ; ou
3. la ligne d'assistance téléphonique de Vivo Energy (de manière anonyme si vous le souhaitez), dont les numéros sont disponibles sur le site V-net de Vivo Energy Ethics and Compliance.

La ligne d'assistance est ouverte 24 heures sur 24, sept jours sur sept, par le biais d'un numéro de téléphone local dans chaque pays ou par Internet. Les personnes qui appellent le service d'assistance téléphonique s'adressent en toute confiance à un opérateur expérimenté et indépendant. Leurs préoccupations seront enregistrées et traitées conformément à des lignes directrices cohérentes en matière de gestion des cas et d'enquête. Les questions seront acheminées vers des personnes capables d'y répondre.

Dans le Code, nous mentionnons des domaines spécifiques dans lesquels une infraction au Code est susceptible d'entraîner des conséquences graves. Mais toutes les infractions peuvent entraîner des conséquences graves pouvant aller jusqu'au licenciement et, dans certains cas, des amendes et des peines d'emprisonnement.

Vivo Energy se réserve le droit de contrôler étroitement l'utilisation de la technologie, des systèmes et des procédures par le personnel afin de garantir le respect du Code et des politiques de Vivo Energy.

3. MESSAGE DU PDG



La réputation est l'atout le plus important de Vivo Energy et nous devons veiller à la maintenir au plus haut niveau en menant nos activités avec intégrité et respect. Réussir signifie agir selon les normes les plus élevées de comportement d'entreprise envers nos employés, nos clients, ceux avec qui nous faisons des affaires et nos actionnaires.

Nous voulons être respectés par toutes nos parties prenantes dans toute l'Afrique, mais nous ne pouvons y parvenir que si tous nos employés se comportent correctement, en permanence.

Notre code de conduite représente nos valeurs fondamentales. Elles sont à la base de tout notre travail et constituent le fondement de notre activité. Elles doivent toujours être respectées, quelle que soit la situation dans laquelle nous nous trouvons. Le code fournit un cadre de simples "il faut" et "il ne faut pas" pour garantir que ces normes de conduite sont respectées par tout le monde. Il construit une solide plate-forme de confiance et de force tout en traduisant nos comportements en actions qui protègent Vivo Energy et chacun d'entre nous.

La violation de notre code de conduite a de graves conséquences pour Vivo Energy et ses employés. Pour Vivo Energy, il peut s'agir d'amendes importantes et d'une atteinte à sa réputation. Pour les individus, cela peut conduire à un licenciement ou à une peine d'emprisonnement.

En tant qu'employés de Vivo Energy, il est de notre responsabilité de comprendre et de respecter le Code au quotidien. Si nous le faisons, la réputation de Vivo Energy sera renforcée, nos activités seront plus performantes et notre vie professionnelle sera encore plus épanouissante.

Veuillez lire notre code de conduite et agir en conséquence, car il s'agit de l'un des éléments les plus fondamentaux de notre vision, à savoir devenir "la société énergétique la plus respectée d'Afrique".

Stan Mittelman
CEO
Vivo Energy

4. LES PERSONNES ET LA SÉCURITÉ

Vivo Energy a pour objectif de ne pas nuire aux personnes et de minimiser son impact sur l'environnement. Vous devez traiter les autres avec équité et respect. Vivo Energy est une entreprise inclusive. La discrimination et le harcèlement sont inacceptables.

4.1. Santé, Sécurité, Sûreté Et Environnement (HSSE) Et Performance Sociale (SP)

Pour avoir un bilan HSSE et SP dont nous pouvons être fiers, nous nous engageons à ne pas nuire aux personnes et à minimiser notre impact sur l'environnement, tout en développant des ressources énergétiques, des produits et des services conformes à ces objectifs. Nous voulons gagner la confiance de nos clients, de nos actionnaires et de la société, être un bon voisin et contribuer au développement durable.

Ces objectifs et d'autres sont inclus dans la section HSSE sur V-net. Chaque entreprise de Vivo Energy est tenue d'adopter une approche systématique de la gestion HSSE et SP afin de garantir le respect de la loi et l'amélioration continue des performances.

Chaque société Vivo Energy doit fixer des objectifs d'amélioration en matière de HSSE et de PS et mesurer, évaluer et communiquer les niveaux de performance. Les sociétés de Vivo Energy doivent également s'assurer que les sous-traitants et les coentreprises sous le contrôle opérationnel de Vivo Energy gèrent les aspects HSSE et SP conformément à l'engagement et à la politique.

Pour soutenir les objectifs de l'engagement et de la politique, le cadre de contrôle HSSE et SP de Vivo Energy est une source unique d'exigences pour la gestion des impacts de nos opérations et de nos projets sur la société et l'environnement.

4.1.1 Votre responsabilité

Vous devez comprendre l'engagement et la politique en matière de HSSE et de SP. Vous devez respecter les règles de sauvetage HSSE de Vivo Energy.

4.2. Le Développement Durable

Pour Vivo Energy, le développement durable signifie contribuer à répondre aux besoins énergétiques croissants de la planète d'une manière qui soit économiquement, écologiquement et socialement responsable. L'engagement de Vivo Energy en faveur du développement durable nous oblige à trouver un équilibre entre nos intérêts à court et à long terme et à intégrer des considérations économiques, sanitaires, sécuritaires, environnementales et sociales dans nos décisions commerciales.

Le développement durable est un impératif du permis d'exploitation et Vivo Energy intègre les principes du développement durable dans toutes ses activités afin d'obtenir des résultats durables. Pour ce faire, nous devons nous engager régulièrement auprès de nos parties prenantes et tenir compte de leurs points de vue afin de créer de nouvelles opportunités rentables et de réduire nos risques techniques, non techniques et financiers, tout en respectant les besoins de nos voisins.

4.2.1 Votre responsabilité

Vous devez vous conformer aux exigences de Vivo Energy en matière de santé, de sécurité, de sûreté, d'environnement et de performances sociales. Chaque entreprise doit s'efforcer de créer des avantages sociaux durables, de préserver la santé et la sécurité des employés, des sous-traitants et des voisins, de minimiser les perturbations pour la communauté, de réduire les émissions, de minimiser l'impact sur les écosystèmes et la biodiversité, et de consommer moins d'énergie, d'eau et d'autres ressources.

4.3. Égalité Des Chances

Vivo Energy veillera à ce que ses décisions en matière d'emploi soient fondées sur les qualifications, le mérite, les performances et d'autres facteurs liés à l'emploi. Vivo Energy ne tolérera aucune discrimination illégale en matière d'emploi.

4.3.1 Votre responsabilité

Respectez toutes les personnes avec lesquelles vous traitez et comportez-vous équitablement à leur égard, conformément aux valeurs fondamentales de Vivo Energy et aux principes commerciaux généraux de Vivo Energy. Vous devez comprendre la valeur de la diversité et ne jamais faire de discrimination.

4.3.2 Les principes

1. Vous devez fonder vos décisions en matière d'embauche, d'évaluation, de promotion, de formation, de développement, de discipline, de rémunération et de licenciement uniquement sur les qualifications, le mérite, les performances et les considérations commerciales.
2. Ne pratiquez pas de discrimination fondée sur la race, la couleur, la religion, l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle, l'état civil, le handicap, l'origine ethnique ou la nationalité.
3. Soyez conscient de la législation locale et des facteurs culturels qui peuvent avoir un impact sur les décisions.

4.3.3 Mettez-vous au défi

1. Êtes-vous juste et respectueux ?
2. Avez-vous pris en compte le point de vue de l'autre personne ?
3. Vos sentiments personnels, vos préjugés ou vos préférences influencent-ils vos décisions ?
4. Comprenez-vous les pratiques et les coutumes locales?

4.4. Harcèlement

Vivo Energy ne tolère pas le harcèlement. Vivo Energy ne tolère aucune action, conduite ou comportement humiliant, intimidant ou hostile. Vous devez être particulièrement sensible aux actions ou aux comportements qui peuvent être acceptables dans une culture mais pas dans une autre.

4.4.1 Votre responsabilité

Traitez les autres avec respect et évitez les situations qui pourraient être perçues comme inappropriées. Défiez quelqu'un si vous trouvez son comportement hostile, intimidant ou humiliant. Le harcèlement peut donner lieu à des mesures disciplinaires, voire à un licenciement.

4.4.2 Les principes

1. N'intimidez pas physiquement ou verbalement les autres et ne les humiliez pas.
2. Ne faites jamais de blagues ou de commentaires déplacés. Si vous n'êtes pas sûr que quelque chose soit inapproprié, supposez que c'est le cas.
3. Ne distribuez ou n'affichez jamais de matériel offensant ou désobligeant, y compris des images.
4. N'ayez pas peur de parler et de dire à une personne si vous êtes contrarié par ses actions ou son comportement. Expliquez-lui pourquoi et demandez-lui d'arrêter.

4.4.3 Mettez-vous au défi

1. Avez-vous eu un comportement approprié ?
2. Vous êtes-vous comporté de manière embarrassante ou menaçante ?
3. Avez-vous fait des blagues ou des commentaires déplacés ?
4. Avez-vous distribué ou affiché du matériel potentiellement offensant?

4.5. Droits De L'homme

Mener nos activités dans le respect des droits de l'homme.

L'approche de Vivo Energy en matière de respect des droits de l'homme se compose de plusieurs éléments fondamentaux, notamment l'adhésion aux politiques de l'entreprise, le respect des lois et réglementations applicables, le dialogue et l'engagement réguliers avec nos parties prenantes et la contribution, directe ou indirecte, au bien-être général des communautés au sein desquelles nous travaillons. En particulier, nous nous engageons à prévenir toute forme d'esclavage moderne, de trafic, d'exploitation ou de travail forcé au sein de notre organisation ou de celle de l'un de nos partenaires commerciaux.

Nos engagements dans ce domaine sont soutenus par les principes commerciaux de Vivo Energy, le présent code de conduite et les politiques pertinentes du groupe dans des domaines aussi divers que les suivants:

1. Performance sociale ;
2. Ressources humaines ; et
3. Contrats et marchés publics.

Nous recherchons des partenaires commerciaux et des fournisseurs qui respectent des normes similaires aux nôtres.

Tous les employés doivent comprendre les questions relatives aux droits de l'homme là où ils travaillent et respecter les engagements, les normes et les politiques de Vivo Energy en la matière.

Tous les employés doivent signaler toute violation potentielle ou présumée des droits de l'homme à la ligne téléphonique d'alerte.

4.5.1 Votre responsabilité

Vous devez comprendre les questions relatives aux droits de l'homme là où vous travaillez et respecter les engagements, les normes et les politiques de Vivo Energy.

5. LUTTE CONTRE LES PRATIQUES DE CORRUPTION

Vivo Energy ne tolère pas la corruption, le délit d'initié, l'abus de marché, la fraude ou le blanchiment d'argent. Vous devez également éviter tout conflit d'intérêts réel ou potentiel (ou l'apparence d'un conflit) et ne jamais offrir ou accepter de cadeaux ou de marques d'hospitalité inappropriés.

N'oubliez pas que des allégations de corruption, même non fondées, peuvent nuire à la réputation et aux affaires.

5.1. Les Pots-De-Vin et La Corruption

Il y a corruption lorsque vous offrez, payez, cherchez à obtenir ou acceptez un paiement, un cadeau ou une faveur pour influencer indûment un résultat commercial.

Les pots-de-vin et la corruption - qu'ils impliquent des fonctionnaires ou des entités commerciales, y compris des coentreprises - peuvent être directs ou indirects, par l'intermédiaire de tiers tels que des agents et des partenaires de coentreprise. Le simple fait de fermer les yeux sur vos soupçons de corruption peut engager la responsabilité de Vivo Energy et la vôtre.

5.1.1 Votre responsabilité

Vous ne devez pas offrir, payer, faire, demander ou accepter un paiement personnel, un cadeau ou une faveur en échange d'un traitement favorable ou pour obtenir un avantage commercial. Vous devez respecter les lois anti-corruption auxquelles nous sommes soumis, à la fois celles des pays dans lesquels nous opérons et celles qui s'appliquent à l'extérieur du pays. Les relations avec les représentants du gouvernement présentent un risque de corruption plus élevé. Vous devez donc respecter les exigences obligatoires du manuel de lutte contre la corruption et du manuel de lutte contre le blanchiment d'argent. Vous êtes passible de mesures disciplinaires, de licenciement, de poursuites judiciaires et éventuellement d'une peine d'emprisonnement si vous êtes impliqué dans des affaires de pots-de-vin et de corruption.

5.1.2 Les principes

1. N'offrez, ne payez, ne faites, ne cherchez à obtenir ou n'acceptez jamais un paiement personnel, un cadeau ou une faveur en échange d'un traitement favorable, pour influencer le résultat d'une affaire ou pour obtenir un avantage commercial.
2. Veillez à ce que les personnes avec lesquelles vous travaillez comprennent que la corruption est inacceptable.
3. Appelez le service d'assistance téléphonique de Vivo Energy si vous soupçonnez ou avez connaissance d'un cas de corruption au sein de Vivo Energy ou d'une partie (entreprise ou individu) avec laquelle Vivo Energy fait des affaires.

5.1.3 Mettez-vous au défi

1. Avez-vous offert, donné ou reçu de l'argent, un cadeau ou une faveur pour influencer une décision commerciale ?

2. Cela vous dérangerait-il que le public sache ce que vous avez fait ?
3. Avez-vous l'intention de faire ou avez-vous fait un don qui pourrait être considéré comme un paiement irrégulier?

5.2. Traiter Avec Le Gouvernement

L'offre de cadeaux et d'hospitalité (G&H), y compris les frais de voyage des fonctionnaires, suscite des inquiétudes particulières. Certains pays imposent des limites très strictes à la valeur et à la nature des cadeaux et des divertissements que leurs fonctionnaires peuvent accepter. Des cadeaux et des invitations acceptables entre partenaires commerciaux privés peuvent être inacceptables entre une entreprise et un fonctionnaire. En outre, le comportement des tiers peut engager votre responsabilité et celle de Vivo Energy si vous ne procédez pas à un contrôle préalable approprié des tiers qui traitent avec des fonctionnaires pour le compte de Vivo Energy, ou si vous ne tenez pas compte des résultats d'un tel contrôle préalable.

Pour de plus amples informations, consultez la section Éthique et conformité sur V-net pour le manuel de Vivo Energy sur la lutte contre la corruption et le manuel sur la lutte contre le blanchiment d'argent.

5.2.1 Les principes

1. Vous devez avoir l'autorisation de Vivo Energy pour proposer G&H aux fonctionnaires.
2. La valeur des G&H ne doit pas dépasser la limite prescrite pour le type de paiement. Vous trouverez ces limites à l'annexe A de ce document.
3. Vous ne devez pas proposer G&H aux conjoints, aux membres de la famille ou aux invités d'un fonctionnaire.
4. Vous ne devez pas payer les frais de voyage et d'accueil non professionnels d'un fonctionnaire.
5. Vous devez vous conformer à toutes les lois applicables et aux procédures internes de Vivo Energy concernant les G&H aux représentants du gouvernement.

5.3. ACTIVITÉS ET PAIEMENTS POLITIQUES

Votre activité politique et vos paiements risquent d'être perçus comme ceux de Vivo Energy et peuvent avoir un impact sur nos activités ou notre réputation.

5.3.1 Votre responsabilité

Vous ne devez pas contribuer aux fonds ou aux ressources de Vivo Energy pour des campagnes politiques, des partis politiques, des candidats politiques ou toute personne associée à ces derniers. Vous devez vous assurer que vos activités politiques personnelles ne sont pas présentées comme étant celles de Vivo Energy. Les activités et les paiements politiques peuvent entraîner un conflit d'intérêts et nuire aux relations commerciales et à la réputation de Vivo Energy. Le non-respect des exigences du présent Code ou de toute loi ou réglementation peut entraîner des mesures disciplinaires, y compris le licenciement.

5.3.2 Les principes

1. N'utilisez pas un compte Vivo Energy pour des paiements politiques.
2. Ne faites pas de dons caritatifs pour remplacer des paiements politiques.
3. Ne pas permettre que les fonds de Vivo Energy soient utilisés par l'intermédiaire d'organismes industriels ou par d'autres moyens pour apporter des contributions politiques aux partis.
4. Obtenir, le cas échéant, l'autorisation de Vivo Energy avant de se présenter à une fonction publique.
5. Respecter les lois régissant la participation politique.

5.3.3 Mettez-vous au défi

1. Utilisez-vous votre position pour soutenir des politiciens ou des partis ?
2. Les décisions des entreprises sont-elles prises de manière inappropriée pour influencer la politique ?
3. Utilisez-vous le compte de Vivo Energy pour financer des activités politiques ?
4. Utilisez-vous les ressources de Vivo Energy pour des activités politiques?

5.4. Cadeaux Et Hospitalité (G&H)

G&H ne doit jamais influencer vos décisions commerciales et ne doit pas vous placer, vous ou Vivo Energy, sous une quelconque obligation.

5.4.1 Votre responsabilité

Vous ne devez pas permettre à G&H d'influencer vos décisions professionnelles ou de faire en sorte que d'autres personnes perçoivent une influence. Si vous êtes influencé ou si vous cherchez à influencer quelqu'un, vous pouvez faire l'objet d'une action juridique ou disciplinaire pouvant aller jusqu'au licenciement.

5.4.2 Les principes

1. Vivo Energy décourage ses employés d'accepter des cadeaux et des marques d'hospitalité de la part de ses partenaires commerciaux.
2. Refusez G&H si vous vous sentez mal à l'aise à l'idée de dire à votre supérieur hiérarchique, à vos collègues, à votre famille, à vos amis ou au public que vous les avez acceptées.
3. Vous et les membres de votre famille ne devez jamais, dans le cadre des activités commerciales de Vivo Energy, offrir, donner, rechercher ou accepter:
 - a. illégales ou inappropriées ;
 - b. la trésorerie ou les équivalents de trésorerie ;
 - c. les services personnels ;
 - d. des prêts ;
 - e. des événements ou des repas en l'absence du partenaire commercial ; ou
 - f. G&H pendant les périodes où des décisions commerciales importantes sont prises.
4. N'offrez, ne donnez, ne cherchez à obtenir ou n'acceptez jamais de cadeaux et de marques d'hospitalité dont la valeur dépasse les limites prescrites, à moins d'avoir obtenu l'approbation de votre supérieur hiérarchique.
5. Faites connaître la politique de Vivo Energy en matière de G&H à vos partenaires commerciaux.
6. Discutez de l'hospitalité de l'entreprise ou du parrainage avec votre supérieur hiérarchique.
7. Respecter les lois et les règlements.
8. Comprenez que les coutumes locales ne peuvent être respectées si elles sont en contradiction avec les politiques de Vivo Energy.
9. Vous devez vous inscrire:
 - a. tous les cadeaux et marques d'hospitalité accordés aux fonctionnaires, à l'exception de ceux qui ont une valeur nominale, comme une tasse de café ;
 - b. toute G&H qui pourrait être perçue comme créant un conflit d'intérêts ; et
 - c. toutes les G&H données ou reçues de tiers qui dépassent les limites de valeur autorisées.
 - d. toutes les G&H refusées qui dépassent les limites de valeur autorisées ;

Pour de plus amples informations, consultez la section Éthique et conformité sur V-net pour la politique et le registre de Vivo Energy concernant les cadeaux et les marques d'hospitalité.

5.4.3 Mettez-vous au défi

1. La réception des G&H vous a-t-elle donné l'impression d'être soumis à une obligation ?
2. Le cadeau est-il offert à titre de récompense exceptionnelle ou d'incitation à une transaction ?
3. Les G&H sont-ils inappropriés ou illégaux ?
4. Le moment de la remise des G&H est-il sensible (par exemple, pendant les négociations)?

5.5. FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS SOCIAUX, DES DONS ET DU PARRAINAGE (D&S)

Le financement des investissements sociaux, des dons et des parrainages ne doit jamais influencer indûment un résultat commercial et doit toujours être versé à une organisation légitime et non à un individu.

5.5.1 Le principe

Les investissements sociaux, les dons et les parrainages comportent certains risques de corruption, notamment en ce qui concerne l'interaction avec des parties externes. Ces risques doivent être identifiés par le biais de la diligence raisonnable et atténués lors de l'examen des demandes émanant de tiers, afin de garantir que le financement n'influence jamais de manière inappropriée un résultat commercial.

5.5.2 Votre responsabilité

Tous les financements d'investissements sociaux, les dons et les parrainages doivent être déclarés, quelle que soit leur valeur, dans les registres électroniques en ligne.

Avant d'offrir ou d'engager des fonds, consultez la politique de parrainage et de don et l'équipe E&C.

5.6. Conflits D'intérêts (COI)

Tous les employés de Vivo Energy ainsi que les sous-traitants sont tenus de faire une déclaration annuelle pour confirmer qu'ils adhéreront aux principes commerciaux généraux et au code de conduite de Vivo Energy et de déclarer toutes les relations qu'ils entretiennent et qui pourraient créer un conflit d'intérêts avec leur rôle au sein de Vivo Energy.

Vous êtes confronté à un conflit d'intérêts lorsque vos relations personnelles, votre participation à des activités externes ou vos intérêts dans une autre entreprise influencent ou pourraient être perçus comme influençant vos décisions.

5.6.1 Votre responsabilité en tant qu'employé

Vous devez éviter les situations qui peuvent être perçues comme créant un conflit d'intérêts. Les décisions que vous prenez en votre qualité de représentant de Vivo Energy ne doivent pas être influencées par des considérations personnelles et privées.

Un rapport d'information peut influencer votre prise de décision, ou être perçu comme tel, et mettre en péril votre réputation et celle de Vivo Energy. Le non-respect des exigences du présent Code ou de toute loi ou réglementation peut entraîner des mesures disciplinaires, y compris le licenciement.

5.6.2 Les principes

1. Declare to your line manager or supervisor any matter that could influence or be Déclarez à votre supérieur hiérarchique toute question susceptible d'influencer ou d'être perçue comme influençant vos décisions ou vos actions chez Vivo Energy.
2. Donnez à votre supérieur hiérarchique tous les faits pertinents dans votre déclaration en ligne si vous pensez qu'il y a un conflit d'intérêts réel ou potentiel.
3. Assurez le suivi avec le supérieur hiérarchique pour veiller à ce que les étapes de la gestion des rapports de conformité soient correctement contrôlées et documentées.
4. Se retirer de toute prise de décision qui crée, ou pourrait être perçue comme créant, un conflit d'intérêts.
5. Soyez impartial, professionnel et compétitif dans vos relations avec les entrepreneurs et les fournisseurs.
6. Vous pouvez être actif pendant votre temps libre au sein de la communauté, du gouvernement, de l'éducation et d'autres organisations à but non lucratif si vous respectez les lois, les réglementations et les politiques de Vivo Energy.
7. Vous pouvez acquérir des intérêts dans d'autres entreprises et exercer des activités professionnelles externes pendant votre temps libre, à condition que cela ne constitue pas un conflit d'intérêts réel ou potentiel. En cas de doute, veuillez consulter votre supérieur hiérarchique ou le Bureau d'éthique et de conformité.
8. Si des informations sur les pays d'origine surviennent au cours de l'année, elles doivent être consignées dans le registre de mise à jour des informations sur les pays d'origine.
9. Vous devez obtenir l'autorisation préalable du bureau d'éthique et de conformité avant d'accepter ou de vous engager dans l'une des activités suivantes:
 - a. Tout rôle exécutif ou non exécutif dans une société autre que Vivo Energy et l'une de ses filiales.
 - b. Emploi extérieur ou vente d'heures autres que celles de Vivo Energy et de l'une de ses filiales.

- c. Obtenir un intérêt financier dans toute société ou entreprise qui a ou peut avoir des relations commerciales ou d'entreprise avec l'une des sociétés de Vivo Energy.

5.6.3 Mettez-vous au défi

1. Vous embauchez, gérez, révisez ou évaluez un parent ou un ami?
2. Utilisez-vous votre position à des fins personnelles?
3. Avez-vous tiré personnellement profit d'informations confidentielles?
4. Vos relations personnelles influencent-elles vos décisions professionnelles?

5.6.4 Vos responsabilités en tant que responsable hiérarchique

En votre qualité de supérieur hiérarchique, il vous incombe d'examiner les déclarations de conflits d'intérêts de vos subordonnés directs. Ce faisant, vous devez examiner d'un œil critique si les conflits / conflits potentiels peuvent être acceptés et si des mesures doivent être mises en œuvre pour atténuer tout risque perçu de gain / d'influence indue.

Gardez à l'esprit les questions suivantes :

1. L'employé utilise-t-il son poste à des fins personnelles ?
2. Les relations personnelles de l'employé influencent-elles les décisions professionnelles qu'il prend ?
3. L'employé doit-il être exclu ou excusé de certaines réunions ou de certaines décisions ?
4. Les droits d'accès à certaines informations doivent-ils être restreints en tenant compte du conflit déclaré ?
5. Combien de temps l'employé consacrerait-il aux activités / intérêts déclarés ? Cela interférerait-il avec ses responsabilités au sein de Vivo Energy ?
6. L'employé sera-t-il tenté d'utiliser les ressources de l'entreprise pour soutenir son intérêt extérieur ? Avez-vous expliqué à l'employé que cela est strictement interdit ?
7. L'employé recrute-t-il, gère-t-il, examine-t-il ou évalue-t-il un parent ou un ami ?
8. Avez-vous documenté vos discussions avec l'employé concerné, en définissant les lignes directrices et les restrictions relatives à la gestion et au suivi d'un conflit donné?

5.7. BLANCHIMENT D'ARGENT

Il y a blanchiment de capitaux lorsque l'origine ou la nature criminelle de fonds ou d'actifs est dissimulée dans des transactions commerciales légitimes ou lorsque des fonds légitimes sont utilisés pour soutenir des activités criminelles, y compris le financement du terrorisme. Les infractions couvertes par la législation anti-blanchiment comprennent : le fait de porter préjudice ou de faire obstruction à une enquête et le fait de ne pas déclarer une activité suspecte.

5.7.1 Votre responsabilité

Vivo Energy pourrait être exploité par des criminels pour blanchir de l'argent ou financer des activités criminelles. Vous devez faire preuve de diligence raisonnable à l'égard des contreparties afin de comprendre les activités et les antécédents de nos partenaires commerciaux potentiels et de déterminer l'origine et la destination de l'argent et des biens. Vous devez signaler les incidents ou les transactions suspectes de blanchiment d'argent. Le non-respect de cette obligation peut entraîner des amendes, des licenciements ou des peines d'emprisonnement.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter la section Éthique et conformité sur V-net pour le manuel de lutte contre le blanchiment d'argent de Vivo Energy.

5.7.2 Les principes

1. Ne traitez jamais avec des criminels présumés ou des produits du crime.
2. Signalez à Vivo Energy toute transaction ou personne suspecte.
3. N'acquérez pas, n'utilisez pas et ne détenez pas de produits monétaires ou de biens acquis avec des produits du crime.
4. Ne cachez pas l'origine ou la nature des avoirs criminels.
5. Ne pas faciliter l'acquisition, la possession ou le contrôle de biens criminels.
6. Ne donnez pas de tuyau à la personne faisant l'objet d'une enquête.
7. Ne falsifiez pas, ne cachez pas, ne détruisez pas et ne vous débarrassez pas des documents pertinents.

5.7.3 Mettez-vous au défi

1. Pouvez-vous vérifier les détails de la transaction ?
2. Quelqu'un propose-t-il des conditions commerciales qui ne correspondent pas aux conditions attendues sur le marché ?
3. Les méthodes de règlement sont-elles inhabituelles ou des parties sans lien entre elles sont-elles impliquées ?
4. Tous les contrôles de diligence raisonnable sont-ils en ordre ?

6. COMMERCE NATIONAL ET INTERNATIONAL

Vivo Energy s'engage en faveur d'une entreprise libre, équitable et éthique. Vous devez respecter toutes les lois commerciales applicables et veiller à ce que les valeurs fondamentales de Vivo Energy soient appliquées dans toutes vos transactions. Le non-respect de ces lois et réglementations peut gravement nuire à nos activités et nous exposer à des poursuites pénales. Vous risquez d'être licencié, d'avoir à payer une amende ou d'être emprisonné.

6.1. Droit Antitrust (Concurrence)

La législation antitrust protège la libre entreprise et interdit les comportements qui limitent le commerce ou qui restreignent la concurrence loyale. Ces lois s'appliquent à tous les niveaux de l'entreprise. Elles combattent les pratiques illégales telles que la fixation des prix, le partage du marché, les conspirations en vue de truquer les offres ou les comportements visant à obtenir ou à maintenir un monopole. Vivo Energy ne tolère aucune violation des lois antitrust.

6.1.1 Votre responsabilité

Vous ne devez pas vous mettre d'accord avec des concurrents de Vivo Energy pour fixer des prix ou des éléments de prix (tels que des remises, des rabais ou des suppléments). Vous ne devez pas convenir avec d'autres de ne pas vous faire concurrence sur des marchés particuliers ou pour des clients ou des comptes particuliers. Vous ne devez pas truquer les offres ou les soumissions, et vous ne devez pas convenir avec d'autres de boycotter des clients ou des fournisseurs, sauf dans le cadre de sanctions imposées au niveau international. Les accords avec des concurrents visant à réduire ou à stabiliser la production, la capacité ou le rendement sont interdits. Vous ne devez pas non plus vous mettre d'accord avec des distributeurs ou des revendeurs indépendants pour fixer un prix minimum de revente d'un produit. Un comportement anticoncurrentiel portera atteinte aux activités de Vivo Energy et à sa réputation d'équité et d'honnêteté. Les pratiques anticoncurrentielles sont inacceptables. Elles sont illégales dans la plupart des pays et peuvent entraîner de lourdes amendes et des peines d'emprisonnement.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter la section Éthique et conformité sur V-net pour le manuel antitrust de Vivo Energy.

6.1.2 Les principes

1. Ne vous mettez pas d'accord, même de manière informelle, avec vos concurrents sur les prix, la production, les clients ou les marchés sans raison valable. Demandez toujours l'avis d'un juriste pour savoir si une pratique est légale.
2. Les décisions concernant les prix, la production, les clients et les marchés de Vivo Energy doivent être prises par Vivo Energy seule.
3. Ne discutez pas avec vos concurrents :
4. les fournisseurs, clients ou sous-traitants avec lesquels Vivo Energy traite et traitera ; ou
5. les marchés sur lesquels Vivo Energy a l'intention de vendre ou les conditions dans lesquelles Vivo Energy négociera.
6. Quittez les réunions sectorielles si des questions sensibles du point de vue de la concurrence se posent et veillez à ce que votre départ soit remarqué. Signalez l'incident au directeur des affaires juridiques et de la conformité.

7. Call le service d'assistance téléphonique de Vivo Energy si vous avez connaissance de pratiques potentiellement anticoncurrentielles ou si vous n'êtes pas sûr que ces pratiques soient légales ou non.

6.1.3 Mettez-vous au défi

1. Des informations sensibles du point de vue de la concurrence ont-elles été discutées lors d'une réunion sectorielle (directement ou indirectement) ?
2. Ai-je essayé de fixer le prix de revente de mes revendeurs ou distributeurs ?
3. Nos fournisseurs ou nos clients sont-ils impliqués dans des comportements anticoncurrentiels ?
4. Est-ce que je sais ce que font mes rapports hiérarchiques ?
5. Ai-je obtenu les conseils juridiques nécessaires ?

6.2. Contrôle Des Exportations et Sanctions

Les lois sur le contrôle des exportations et les sanctions confèrent aux pays un contrôle légal sur la vente, l'expédition, le transfert électronique ou la divulgation d'informations, de logiciels, de biens et de services au-delà des frontières nationales. Les exportations comprennent les transferts par voie électronique, par le biais de discussions ou d'inspections visuelles, et pas seulement par le biais des méthodes d'expédition traditionnelles.

6.2.1 Votre responsabilité

Réfléchissez bien à l'impact potentiel des lois sur le contrôle des exportations et des sanctions avant de transférer des biens, des technologies, des logiciels ou des services au-delà des frontières nationales. N'oubliez pas que des contrôles et des sanctions (ou des embargos) peuvent être imposés à l'encontre de pays, d'entités, d'individus et de biens. Vous devez savoir lesquels de ces contrôles ou sanctions peuvent entraîner des restrictions ou des interdictions dans la conduite de vos affaires. Si vous ne vous conformez pas aux contrôles et sanctions en vigueur, Vivo Energy pourrait faire l'objet de poursuites pénales, d'amendes et de la perte de ses privilèges d'exportation ; et vous pourriez faire l'objet d'un licenciement, d'amendes ou d'une peine d'emprisonnement.

6.3. Contrôle Des Importations Et Sanctions

Les lois sur les contrôles des importations et les sanctions donnent aux pays un contrôle légal sur l'achat, l'expédition, le transfert électronique ou la divulgation d'informations, de logiciels, de biens et de services dans leur juridiction. Les contrôles à l'importation s'appliquent à Vivo Energy en tant que société et à vous personnellement.

6.3.1 Votre responsabilité

Vous devez respecter les exigences en matière d'importation lorsque vous introduisez des biens ou des services dans un pays, en veillant à ce que les droits, les prélèvements et les taxes soient acquittés.

Vous ne devez pas introduire dans un pays des marchandises soumises à des restrictions sans les déclarer. Vous devez demander un avis juridique si vous avez des doutes sur une importation. Vous ne devez pas importer de marchandises interdites. Le non-respect des lois et des sanctions en matière de contrôle des importations peut entraîner des retards opérationnels et nuire à l'activité. Vivo Energy pourrait également subir des conséquences juridiques, notamment des amendes et la perte de privilèges. Vous risquez un licenciement, des amendes ou une peine d'emprisonnement.

6.3.2 Les principes

1. Assurez-vous d'avoir l'autorisation nécessaire avant d'exporter ou d'importer des biens, des technologies, des logiciels ou des services au-delà des frontières nationales.
2. Connaissez vos clients et vos fournisseurs et sachez comment ils utiliseront les biens, les technologies, les logiciels ou les services que vous leur fournissez.
3. Demandez un avis juridique avant de faire des affaires avec un pays ou une personne si des sanctions s'appliquent.
4. N'importez pas d'un pays soumis à des sanctions vers un pays qui a appliqué ces sanctions.
5. Tenez-vous au courant de l'évolution des règles.
6. Demandez un avis juridique si vous avez des doutes sur les contrôles des exportations et des importations ou sur les sanctions.

6.3.3 Mettez-vous au défi

1. Comprenez-vous les contrôles applicables aux exportations et aux importations ?
2. Savez-vous quels sont les pays, les entités, les personnes et les biens qui ont fait l'objet de sanctions ?
3. Les droits, prélèvements et taxes ont-ils été acquittés ?
4. Avez-vous obtenu tous les permis nécessaires ?
5. Importez-vous ou exportez-vous des produits soumis à des restrictions ou interdits.

7. PROTECTION DES INFORMATIONS ET DES BIENS

Les actifs intellectuels, physiques et financiers de l'entreprise sont précieux et doivent être préservés, protégés et gérés correctement. Les données personnelles et la propriété intellectuelle doivent être protégées. Les technologies de l'information (TI) et les moyens de communication

doivent être utilisés de manière responsable. Les dossiers doivent être exacts et conservés de manière appropriée. La fraude, le vol, l'abus ou la mauvaise utilisation des actifs de Vivo Energy sont inacceptables et peuvent avoir des implications et des recours sérieux. Vivo Energy est soumise à un certain nombre de lois et de réglementations internationales auxquelles nous devons nous conformer. Si nous ne le faisons pas, Vivo Energy et les employés concernés pourraient faire l'objet de sanctions pénales et civiles.

7.1. Protection Des Actifs

Les actifs de l'entreprise peuvent être financiers, physiques ou immatériels et comprennent les bâtiments, les équipements, les fonds, les logiciels, le savoir-faire, les données, les brevets et autres éléments de propriété intellectuelle.

7.1.1 Votre responsabilité

Vous devez protéger les biens de Vivo Energy contre le gaspillage, la perte, les dommages, l'utilisation abusive, le vol, l'appropriation illicite ou la violation. Vous devez utiliser les biens de Vivo Energy de manière appropriée et responsable. Vous devez respecter les biens physiques et immatériels d'autrui. Le non-respect des exigences du présent Code ou de toute loi ou réglementation peut entraîner des mesures disciplinaires, y compris le licenciement.

7.2. Protection Des Actifs

Les actifs et les droits de propriété intellectuelle, y compris les brevets, les marques, le savoir-faire et les secrets commerciaux relatifs aux activités ou aux technologies de Vivo Energy, font partie des actifs les plus précieux de Vivo Energy. La propriété intellectuelle est un outil stratégique essentiel pour atteindre les objectifs de l'entreprise et doit être gérée avec soin.

7.2.1 Les principes

Les sociétés de Vivo Energy doivent protéger correctement la propriété intellectuelle du groupe.

Les droits de propriété intellectuelle de tiers ne doivent pas être sciemment violés.

Vivo Energy Legal doit être consulté en temps utile sur les transactions et les accords relatifs à la propriété intellectuelle, qui doivent être conclus avec l'autorité nécessaire et mis en œuvre comme convenu.

Les litiges en matière de propriété intellectuelle et les communications connexes doivent être traités par Vivo Energy Legal.

7.3. L'usage Personnel Qui En Est Fait

Les équipements informatiques et de communication comprennent les ordinateurs personnels, les téléphones portables et de bureau et les smartphones. Une utilisation limitée des moyens informatiques et de communication de Vivo Energy à des fins personnelles est actuellement généralement acceptable, mais pourrait être revue. L'utilisation, y compris votre utilisation personnelle, des technologies de l'information et des moyens de communication de Vivo Energy est enregistrée et surveillée.

7.3.1 Votre responsabilité

Vous devez appliquer des normes éthiques élevées, respecter les lois et réglementations applicables et vous assurer que vous répondez aux exigences de sécurité de Vivo Energy lorsque vous utilisez les équipements informatiques et de communication de Vivo Energy. Votre utilisation personnelle des moyens informatiques et de communication de Vivo Energy ne doit pas entraîner plus qu'un coût nominal ou affecter négativement la productivité. Une utilisation inappropriée de ces installations pourrait être illégale ou constituer une transgression du code et pourrait nuire à Vivo Energy tant sur le plan financier que sur celui de la réputation.

Vivo Energy peut signaler toute utilisation illégale aux autorités compétentes.

7.3.2 Les principes

1. Veillez à ce que votre utilisation personnelle des équipements informatiques et de communication de Vivo Energy soit occasionnelle et brève. Les systèmes sont étroitement surveillés et les abus seront signalés en vue d'un suivi.
2. L'utilisation personnelle comprend les services bancaires personnels en ligne, les médias sociaux pour les communications non liées au travail, la navigation sur des sites d'intérêt personnel et le téléchargement d'informations d'intérêt personnel.
3. Le téléchargement ou la diffusion en continu de contenus vidéo non liés au travail sont strictement interdits.
4. N'utilisez pas le réseau Vivo Energy ou l'espace de stockage de données sur le réseau à des fins de divertissement ou pour stocker vos données personnelles.
5. Restez maître des moyens informatiques et de communication dont vous êtes responsable si d'autres personnes les utilisent. Ne déléguez pas ces responsabilités de manière non officielle par des accords personnels (par exemple en donnant à d'autres personnes vos mots de passe personnels).

6. Ne chargez pas, ne téléchargez pas, n'envoyez pas ou ne regardez pas de pornographie ou d'autre matériel indécent ou choquant, ou du matériel illégal ou susceptible d'offenser, d'inquiéter, de gêner ou d'ennuyer vos collègues.
7. Incluez le nom ou la marque Vivo Energy dans vos communications professionnelles, mais retirez-le de vos courriels personnels.
8. Utilisez les mesures de sécurité de Vivo Energy et n'essayez pas de les contourner de quelque manière que ce soit.
9. Veillez à respecter les exigences en matière de communication énoncées dans le présent code.
10. Obtenez une autorisation avant d'installer un logiciel ou de connecter du matériel.
11. N'utilisez pas les moyens informatiques ou de communication de Vivo Energy pour des activités ou des objectifs illégaux ou immoraux (y compris la violation des droits de propriété intellectuelle ou la commission de cybercrimes), pour des jeux d'argent en ligne ou pour mener vos propres activités commerciales.

7.3.3 Mettez-vous au défi

1. Pouvez-vous expliquer et justifier votre utilisation personnelle ?
2. Avez-vous téléchargé ou transmis du matériel répréhensible ?
3. Avez-vous supprimé le pied de page Vivo Energy de vos courriels personnels ?
4. Avez-vous reçu l'autorisation d'installer un logiciel?

7.4. CONFIDENTIALITÉ ET PROTECTION DES DONNÉES (DP)

Les lois et politiques relatives à la protection des données personnelles protègent les informations privées concernant les individus. Ces informations comprennent l'identité et les coordonnées, l'emploi et les informations financières, l'âge et la nationalité. Les informations sur la race ou l'origine ethnique, la religion ou les croyances philosophiques, la santé ou l'orientation sexuelle. L'appartenance à un syndicat est également considérée comme une donnée personnelle sensible et soumise à des contrôles plus stricts. Vivo Energy respecte le droit fondamental à la vie privée des individus, y compris des employés, des clients et des fournisseurs.

Reportez-vous à la "Politique de gestion des risques liés à l'information de Vivo Energy" et à la "Politique de classification des données de Vivo Energy" pour plus de détails.

7.4.1 Votre responsabilité

Vous devez respecter le droit à la vie privée des personnes et suivre les lois applicables lorsque vous recueillez, utilisez ou partagez leurs données. Les informations personnelles concernant les individus doivent être protégées contre tout détournement. Le non-respect de la confidentialité et

de la sécurité des données personnelles peut entraîner un licenciement ou des poursuites judiciaires.

Si vous avez des doutes sur l'un ou l'autre de ces points, veuillez consulter les politiques sur V-net, qui fournissent plus de détails sur l'utilisation acceptable des biens informatiques de l'entreprise. Si vous avez des questions concernant les spécificités de la politique, n'hésitez pas à contacter le Bureau de l'éthique et de la conformité.

7.4.2 Les principes

1. Utilisez des protections physiques et informatiques appropriées.
2. Appelez le service d'assistance téléphonique de Vivo Energy si vous avez connaissance ou si vous soupçonnez des lacunes ou des violations de la sécurité.
3. Ne recueillez pas, ne traitez pas, ne stockez pas, n'utilisez pas et ne partagez pas de données à caractère personnel, à moins que ces informations ne soient essentielles à des fins professionnelles et que la loi ne vous y autorise. Informez les personnes concernées des raisons pour lesquelles vous recueillez leurs données personnelles et demandez-leur d'en prendre acte.
4. Respectez les restrictions légales en matière de transfert de données à caractère personnel. Contactez le service juridique en cas de doute ou consultez la section Éthique et conformité sur V-net.
5. Ne conservez pas les données personnelles plus longtemps que nécessaire, puis effacez-les en toute sécurité, détruisez-les ou rendez-les anonymes. Vous devez être en mesure de prouver les mesures que vous avez prises pour assurer la protection des données à caractère personnel.
6. L'ignorance de la loi et de la "politique de confidentialité des données de Vivo Energy" n'est pas une excuse en cas de violation.

7.4.3 Mettez-vous au défi

1. Comprenez-vous les lois sur le droit de la propriété intellectuelle ?
2. Êtes-vous autorisé à collecter, utiliser, stocker ou partager ces informations ?
3. Avez-vous expliqué à la personne concernée pourquoi vous collectez ces informations ?
4. Avez-vous obtenu l'autorisation de la personne concernée pour utiliser ou partager ces informations ?
5. Avez-vous détruit les informations personnelles concernées de manière sécurisée, au cas par cas ?
6. Pouvez-vous prouver les mesures prises pour détruire les informations personnelles ?

7.5. GESTION DES DOSSIERS

Les archives sont des actifs précieux de l'entreprise et doivent être gérées en toute sécurité. Vivo Energy doit être en mesure de retrouver les enregistrements de manière rapide et fiable. Lorsque la période de conservation d'un document est terminée, il convient de l'éliminer de manière appropriée. Un document contient des informations qui constituent la preuve d'une activité commerciale ou qui sont nécessaires à des fins juridiques, fiscales, réglementaires et comptables, ou qui sont importantes pour les activités de Vivo Energy ou les données historiques de l'entreprise. C'est le contenu qui détermine un enregistrement et non son format. Les enregistrements comprennent, sans s'y limiter, les contrats, les spécifications des produits, les rapports d'audit, les informations financières, les politiques, les lignes directrices et les procédures de l'entreprise, ainsi que les procès-verbaux des réunions. Reportez-vous à la "Politique de classification des données de Vivo Energy" pour plus de détails.

7.5.1 Votre responsabilité

Vous devez savoir quelles sont les informations qui constituent des documents archivés et qui doivent être correctement gérées et éliminées lorsqu'elles n'ont plus de valeur. L'absence de gestion efficace des archives peut entraîner des risques commerciaux importants susceptibles d'avoir des conséquences négatives sur le plan financier, concurrentiel, de la réputation, de la conformité et de la réglementation, et peut constituer une violation des exigences légales, comptables, fiscales et réglementaires. Les personnes doivent gérer leurs enregistrements conformément à la politique de gestion et d'archivage des enregistrements de Vivo Energy. Si vous travaillez avec des tiers, vous devez vous assurer que vous êtes autorisé à partager des informations avec eux avant de le faire. Veillez toujours à ce qu'un accord de non-divulgence (NDA) soit signé par le tiers avant d'entamer la relation commerciale. Vous pouvez obtenir une copie du modèle d'accord de non-divulgence auprès du service juridique.

7.5.2 Les principes

1. Tous les individus doivent gérer leurs dossiers conformément à la politique de gestion et d'archivage des dossiers de Vivo Energy.
2. Une copie de la politique de gestion et d'archivage des dossiers de Vivo Energy est disponible sur V-Net ou auprès du bureau d'éthique et de conformité.
3. Mettez-vous au défi
4. Savez-vous ce que sont vos archives et comment les identifier, les classer et les conserver ?
5. Avez-vous pris connaissance de la "Politique de conservation des données de Vivo Energy" ?

6. Vos archives sont-elles protégées contre l'accès, la reproduction ou l'interférence non autorisés ?
7. Avez-vous conservé toutes les informations pertinentes en cas de litige réel ou anticipé, d'enquête réglementaire ou de contrôle fiscal ?
8. Avez-vous officiellement transféré la garde des documents pertinents lors d'un changement de rôle ?

8. COMMUNICATIONS

Vos communications sont le reflet de Vivo Energy. Veillez à ce que vos communications soient nécessaires, pertinentes, professionnelles et appropriées. Veillez à respecter toutes les règles et à suivre toutes les directives énoncées dans la "Politique de Vivo Energy en matière de médias et de médias sociaux". Le fait de ne pas protéger les informations peut nuire à la réputation de Vivo Energy et à sa capacité à mener ses activités de manière efficace.

Une communication inappropriée, inexacte ou négligente peut entraîner de graves risques de réputation et de conformité pour vous et Vivo Energy.

8.1. Communications D'entreprise

La "Politique de Vivo Energy en matière de médias et de médias sociaux" définit les principes et les règles applicables à toutes les communications du personnel de Vivo Energy au sein de Vivo Energy ou avec des tiers. La politique s'applique à tout type de correspondance, y compris, sans s'y limiter, le courrier, les documents électroniques, les messages instantanés, les sites web, les outils de médias sociaux, les documents papier, les télécopies, les enregistrements vocaux et de messagerie vocale.

8.1.1 Votre responsabilité

Vous devez vous familiariser avec la politique de Vivo Energy en matière de médias et de médias sociaux. Le non-respect de cette politique peut nuire à la réputation de Vivo Energy.

Le non-respect de cette politique peut entraîner des mesures disciplinaires ou judiciaires.

8.1.2 Les principes

1. Dans vos communications professionnelles :
 - a. ne pas induire en erreur ;
 - b. ne soyez pas ambigus

- c. ne rédigez pas d'avis spéculatifs ;
 - d. n'exagérez pas ;
 - e. n'engagez pas de "conversation décontractée" sur des sujets sensibles ou confidentiels ;
et
 - f. ne plaisantez pas sur des sujets sérieux.
- 2. Indiquez de quelle société Vivo Energy provient la communication.
- 3. Respectez toutes les normes et lignes directrices pertinentes énoncées dans la politique applicable. En particulier :
 - a. suivre la politique de communication électronique de Vivo Energy lors de la divulgation publique d'informations ;
 - b. se concerter avec le service de communication avant de divulguer publiquement des informations ;
 - c. classer les communications conformément à la politique de classification des données de Vivo Energy ;
 - d. n'oubliez pas que les communications avec un concurrent peuvent constituer une violation des lois antitrust ;
 - e. si vous traitez des données à caractère personnel, veillez à respecter les lois et politiques applicables ;
 - f. s'assurer que l'exportation ou l'importation d'informations vers ou depuis d'autres pays n'est pas interdite et que les licences appropriées ont été obtenues lorsque la loi l'exige.

8.1.3 Mettez-vous au défi

- 1. Connaissez-vous la "Politique de Vivo Energy en matière de médias et de médias sociaux" ?
- 2. Seriez-vous à l'aise si cette communication tombait dans le domaine public ?
- 3. Seriez-vous à l'aise si cette communication était utilisée comme preuve dans le cadre d'une procédure judiciaire ?
- 4. Cette communication est-elle licite ?
- 5. Avez-vous besoin de faire cette communication ?
- 6. Quelle est la meilleure façon de communiquer ?

8.2. Médias Sociaux / Communication Externe

Les communications externes et les médias sociaux apportent une contribution essentielle à la construction de la réputation de Vivo Energy. Des relations efficaces avec les médias permettent à Vivo Energy d'atteindre un large public et de l'informer des activités de l'entreprise.

8.2.1 Votre responsabilité

1. Les employés/entrepreneurs ne doivent pas s'engager dans des conversations informelles sur des sujets sensibles ou confidentiels, ni envoyer des communications contenant du matériel raciste, sexiste, offensant, diffamatoire, frauduleux ou inapproprié de quelque manière que ce soit.
2. Les employés / contractants ne doivent pas divulguer d'informations commerciales confidentielles (par exemple, des informations financières, opérationnelles, juridiques ou toute information relative aux clients), sauf s'ils y sont autorisés.
3. Les employés/entrepreneurs ne doivent pas utiliser leurs comptes de médias sociaux personnels à des fins professionnelles. Les médias sociaux personnels peuvent être utilisés pour commenter des sujets liés à l'industrie, mais les employés/entrepreneurs doivent clairement indiquer que leurs propres messages en ligne sont des "opinions personnelles qui leur sont propres et qui ne reflètent pas nécessairement les opinions de Vivo Energy".
4. Les employés/entrepreneurs ne doivent pas s'adresser aux médias au nom de Vivo Energy, mais doivent rediriger les demandes des médias vers le responsable de la communication de l'OU (au niveau de l'OU) ou le chef de la communication (au niveau central), pour qu'il y réponde.
5. Les porte-parole autorisés ne doivent pas communiquer avec les médias avant d'avoir obtenu l'accord du responsable de la communication.
6. Les porte-parole autorisés doivent avoir reçu une formation appropriée avant de s'adresser aux médias et être parfaitement à l'aise avec la nature de l'enquête.
7. Il est important que toutes les demandes réactives des médias soient gérées avec soin et que les réponses soient faites de manière cohérente.
8. La règle directrice pour toutes les activités médiatiques est "pas de surprises" et toutes les communications doivent soutenir le discours de l'entreprise Vivo Energy.
9. Si un porte-parole agréé doit accorder une interview à la presse, un document d'information doit être préparé par le responsable de la communication et revu par le porte-parole à l'avance.
10. Tous les communiqués de presse ou déclarations d'attente doivent être préparés par le responsable de la communication de l'OU et recevoir l'approbation du responsable de la communication avant d'être publiés.
11. Vivo Energy utilise trois canaux principaux de médias sociaux - Facebook, LinkedIn et Twitter - qui sont gérés par le responsable de la communication de l'OU (pour les sites locaux) et la communication du groupe (pour les sites du groupe).
12. En cas d'incident ou de crise, le plan de gestion de crise de Vivo Energy doit être suivi.
13. Avant d'engager les médias, il convient d'anticiper les questions potentielles et de préparer les réponses.

8.2.2 Les principes

Tout employé qui s'engage dans une activité de médias sociaux pour Vivo Energy doit connaître et appliquer les directives suivantes. Ces lignes directrices s'appliquent en particulier aux community managers des canaux de médias sociaux de Vivo Energy:

8.2.3 Les Choses À Faire

1. N'oubliez pas d'informer le Group Corporate Communications avant de créer des comptes pour Vivo Energy.
2. Incluez le nom de la marque et le lieu dans les noms d'affichage des médias sociaux (par exemple, Vivo Energy Maroc).
3. Assurez-vous que tous les comptes sont configurés avec des identifiants de type "administrateur". Assurez-vous d'avoir enregistré ces informations de connexion et que le reste de votre équipe sait où elles sont stockées.
4. N'oubliez pas de respecter les lignes directrices de la marque lorsque vous utilisez les médias sociaux.
5. Utilisez un langage "humain" et conversationnel plutôt qu'un jargon d'entreprise.
6. Suivez les comptes Vivo Energy d'autres pays sur les médias sociaux et partagez leur contenu.
7. Utilisez les réseaux sociaux pour attirer les talents.
8. N'hésitez pas à publier des mises à jour sur les médias sociaux concernant les dernières nouvelles et l'expertise industrielle de Vivo Energy.
9. N'oubliez pas de vérifier le compte que vous mettez à jour lorsque vous téléchargez via des dispositifs à distance.
10. Incluez la clause de non-responsabilité suivante lorsque vous commentez un aspect quelconque des activités de Vivo Energy à partir de vos comptes de réseaux sociaux personnels : "Les opinions exprimées ici sont mes opinions personnelles et pas nécessairement celles de mon employeur."

8.2.4 À NE PAS FAIRE

1. Adopter un comportement en ligne susceptible de nuire à la marque Vivo Energy.
2. divulguer des informations confidentielles, exclusives ou commercialement sensibles pour Vivo Energy
3. faire référence à des collègues, à des candidats à un emploi ou à des fournisseurs sans demander d'autorisation préalable
4. S'exprimer au nom de l'organisation sur des questions pour lesquelles vous ne disposez pas d'une expertise ou d'une autorité suffisante.
5. faire des remarques discriminatoires, proférer des menaces de violence ou adopter un comportement inacceptable sur le lieu de travail

6. Combattez les commentaires négatifs sur Vivo Energy par des réponses négatives.
7. Raccourcissez les noms de marque (par exemple VE, Vivo).
8. représenter faussement l'organisation, vos collègues, les candidats à l'emploi, les clients ou les fournisseurs.
9. Utiliser des logos, des images ou des couleurs qui ne respectent pas les lignes directrices de la marque.

Vous trouverez de plus amples informations sur la politique de Vivo Energy en matière de médias et de médias sociaux, ainsi que sur les choses à faire et à ne pas faire dans le domaine des médias sociaux, dans la section "Politiques" de V-net.

8.3. Divulgarion Publique

Toute communication écrite ou orale faite publiquement au nom de Vivo Energy est une divulgation publique.

8.3.1 Votre responsabilité

Vous ne devez pas divulguer publiquement les activités commerciales de Vivo Energy si vous n'y êtes pas autorisé. Vous devez protéger les informations confidentielles. Si vous êtes autorisé à divulguer des informations, vous devez vous assurer qu'elles sont sans ambiguïté, vraies, exactes, cohérentes et non trompeuses. Veiller à ce que les documents financiers de Vivo Energy reflètent fidèlement les transactions dont vous êtes responsable et la situation financière de Vivo Energy.

Vous ne devez pas faire de déclarations publiques ou vous engager avec les médias ou la communauté des investisseurs sans l'autorisation des professionnels de Vivo Energy Communications.

Le fait d'induire le public en erreur peut constituer une infraction à la réglementation. La divulgation d'informations inexacts et tardives peut nuire à la réputation de Vivo Energy. Vivo Energy et les personnes impliquées peuvent faire l'objet d'une enquête, de poursuites, d'une suspension et d'amendes.

8.3.2 Les principes

1. Veiller à ce que les informations publiées soient sans ambiguïté, vraies, exactes, cohérentes et non trompeuses.
2. Protéger les informations confidentielles conformément à la politique de confidentialité des données de Vivo Energy.

3. Respecter la politique de Vivo Energy en matière de médias et de médias sociaux et la politique de Vivo Energy en matière de communications électroniques et ne procéder à des divulgations publiques que si vous êtes autorisé à le faire.
4. Signalez la perte ou le vol d'informations ou de biens informatiques de Vivo Energy à votre supérieur hiérarchique ou à votre superviseur dans les plus brefs délais.
5. Suivez la politique et les procédures applicables si vous pensez détenir des informations sur Vivo Energy susceptibles d'influer sur les prix.
6. Respecter à tout moment l'ensemble des politiques, lois et réglementations applicables.
7. N'entrez pas en contact avec les médias ou la communauté des investisseurs sans avoir obtenu les autorisations nécessaires.

8.3.3 Mettez-vous au défi

1. Connaissez-vous toutes les politiques, lois et réglementations applicables en matière de divulgation d'informations au public ?
2. Vos informations sont-elles vraies et exactes ?
3. Avez-vous obtenu l'autorisation des services de communication ?
4. Possédez-vous des informations sensibles aux prix ?
5. Avez-vous raconté toute l'histoire ?

9. VIVO ENERGY PRINCIPES COMMERCIAUX GÉNÉRAUX

Les principes généraux de conduite des affaires de Vivo Energy régissent la manière dont chacune des sociétés Vivo Energy qui composent le groupe Vivo Energy* conduit ses affaires.

Notre objectif est de créer une entreprise sûre, en pleine croissance, dynamique et passionnante, capable d'apporter des avantages durables là où ils comptent le plus : aux clients, aux employés, aux communautés locales et à l'environnement au sens large.

Nous voulons que nos employés soient fiers de travailler pour Vivo Energy, et l'un des éléments clés de cette fierté est notre conviction que chacun mérite de se voir confier des responsabilités et de rendre des comptes dans la même mesure.

Nous continuerons à fixer les normes les plus élevées en matière de sécurité et de responsabilité environnementale, en nous engageant activement auprès des communautés locales pour voir comment et où nous pouvons faire une différence positive.

Nous nous efforcerons toujours d'introduire et de commercialiser les produits et services les meilleurs et les plus efficaces. Pour gagner la loyauté durable de nos clients, nous serons à l'écoute de leurs préoccupations et de leurs aspirations, nous adopterons de nouvelles idées et nous chercherons à apporter des améliorations réelles et utiles chaque fois que nous le pourrons.

9.1. Nos Valeurs

Les employés de Vivo Energy partagent un ensemble de valeurs fondamentales : sécurité, excellence, bienveillance, intégrité et respect des personnes. Nous croyons aussi fermement à l'importance fondamentale de la confiance, de l'ouverture, du travail d'équipe, du professionnalisme et de la fierté dans ce que nous faisons.

9.2. Le Développement Durable

Dans le cadre des principes de conduite des affaires, nous nous engageons à contribuer au développement durable. Cela implique de trouver un équilibre entre les intérêts à court et à long terme, en intégrant des considérations économiques, environnementales et sociales dans la prise de décision.

9.3. Les Responsabilités

Nous reconnaissons cinq domaines de responsabilité. Il incombe à la direction d'évaluer en permanence les priorités et de s'acquitter de ces responsabilités indissociables sur la base de cette évaluation.

9.3.1 Aux actionnaires

Protéger l'investissement des actionnaires et fournir un rendement à long terme compétitif par rapport à celui des autres grandes entreprises du secteur.

9.3.2 Aux clients

Gagner et conserver des clients en fournissant des produits et des services qui offrent une valeur en termes de prix, de qualité, de sécurité et d'impact sur l'environnement, et qui sont soutenus par l'expertise technologique, environnementale et commerciale appropriée.

9.3.3 Aux employés

Respecter les droits de l'homme de nos employés et leur offrir des conditions de travail satisfaisantes et sûres, ainsi que des conditions d'emploi compétitives, sans risque de travail forcé ou d'exploitation. Promouvoir le développement et l'utilisation optimale des talents de nos employés ; créer un environnement de travail inclusif où chaque employé a une chance égale de développer ses compétences et ses talents. Encourager l'implication des employés dans la planification et l'orientation de leur travail ; leur fournir des moyens de faire part de leurs préoccupations. Nous reconnaissons que le succès commercial dépend de l'engagement total de tous les employés.

9.3.4 Aux personnes avec lesquelles nous faisons des affaires

Rechercher des relations mutuellement bénéfiques avec les entrepreneurs, les fournisseurs et les partenaires des coentreprises et promouvoir l'application des présents principes commerciaux généraux de Vivo Energy ou de principes équivalents. La capacité à promouvoir efficacement ces principes sera un facteur important dans la décision de nouer ou de maintenir de telles relations.

9.3.5 A la société

Mener ses activités en tant qu'entreprise responsable au sein de la société, se conformer aux lois et réglementations en vigueur, soutenir les droits de l'homme fondamentaux conformément au rôle légitime de l'entreprise et tenir compte de la santé, de la sûreté, de la sécurité et de l'environnement.

9.4. Vivre Selon Nos Principes

Nos valeurs fondamentales communes que sont la sécurité, l'excellence, la bienveillance, l'intégrité et le respect des personnes sous-tendent toutes nos activités et constituent le fondement de nos principes commerciaux.

Les principes commerciaux s'appliquent à toutes les transactions, petites ou grandes, et déterminent le comportement attendu de chaque employé de chaque société Vivo Energy dans la conduite de ses affaires à tout moment.

Nous sommes jugés sur notre façon d'agir. Notre réputation sera préservée si nous agissons conformément à la loi et aux principes de conduite des affaires. Nous encourageons nos partenaires commerciaux à respecter ces principes ou des principes équivalents.

Il incombe à la direction de montrer l'exemple, de veiller à ce que tous les employés soient conscients de ces principes et se comportent conformément à l'esprit et à la lettre de la présente déclaration.

L'application de ces principes est étayée par un ensemble complet de procédures d'assurance, conçues pour s'assurer que nos employés comprennent les principes et confirment qu'ils agissent conformément à ceux-ci.

Dans le cadre du système d'assurance, il incombe également à la direction de mettre à la disposition des employés des canaux sûrs et confidentiels leur permettant de faire part de leurs préoccupations et de signaler les cas de non-conformité. De leur côté, les employés de Vivo Energy ont la responsabilité de signaler à Vivo Energy toute infraction présumée aux principes de conduite des affaires.

Les principes de conduite des affaires sont fondamentaux pour la manière dont nous menons nos activités et leur respect est essentiel pour la poursuite de notre succès.

9.4.1 Principe 1 : économie

La rentabilité à long terme est essentielle à la réalisation de nos objectifs commerciaux et à la poursuite de notre croissance. Elle mesure à la fois l'efficacité et la valeur que les clients accordent aux produits et services que nous offrons. Elle fournit les ressources nécessaires à l'entreprise pour l'investissement continu requis pour développer et produire les futurs approvisionnements en énergie afin de répondre aux besoins des clients. Sans bénéfices et sans une base financière solide, il ne serait pas possible d'assumer nos responsabilités. Les critères de décision en matière d'investissement et de désinvestissement incluent des considérations relatives au développement durable (économiques, sociales et environnementales) et une évaluation des risques liés à l'investissement.

9.4.2 Principe 2 : concurrence

Les sociétés Vivo Energy soutiennent la libre entreprise. Nous cherchons à exercer une concurrence loyale et éthique dans le cadre des lois sur la concurrence applicables ; nous n'empêcherons pas les autres de nous concurrencer librement.

9.4.3 Principe 3 : Intégrité des affaires

Les sociétés Vivo Energy mettent l'accent sur la sécurité, l'excellence, l'attention, l'intégrité et le respect dans tous les aspects de leurs activités et attendent la même chose dans leurs relations

avec tous ceux avec leurs partenaires commerciaux. L'offre, le paiement, la sollicitation ou l'acceptation directe ou indirecte de pots-de-vin sous quelque forme que ce soit sont inacceptables. Les employés doivent éviter les conflits d'intérêts entre leurs activités privées et leur rôle dans la conduite des affaires de l'entreprise. Ils doivent également déclarer à leur employeur les conflits d'intérêts potentiels. Toutes les transactions commerciales effectuées au nom d'une société de Vivo Energy doivent être reflétées de manière précise et équitable dans les comptes de la société, conformément aux procédures établies, et doivent faire l'objet d'un audit et d'une divulgation.

9.4.4 Principe 4 : Activités politiques

a. des entreprises

Les entreprises de Vivo Energy agissent de manière socialement responsable dans le respect des lois des pays dans lesquels elles opèrent, dans la poursuite de leurs objectifs commerciaux légitimes.

Les entreprises de Vivo Energy n'effectuent pas de paiements aux partis politiques, aux organisations ou à leurs représentants. Les sociétés Vivo Energy ne prennent pas part à la vie politique. Toutefois, lorsqu'elles traitent avec les gouvernements, les sociétés Vivo Energy ont le droit et la responsabilité de faire connaître leur position sur toutes les questions qui les concernent, elles, leurs employés, leurs clients, leurs actionnaires ou les communautés locales, d'une manière qui soit conforme à leurs valeurs et à leurs principes d'activité.

b. des salariés

Lorsque des personnes souhaitent s'engager dans des activités au sein de la communauté, y compris se présenter à des élections publiques, elles auront la possibilité de le faire si cela est approprié à la lumière des circonstances locales.

9.4.5 Principe 5 : Santé, sécurité, sûreté et environnement

Les entreprises de Vivo Energy ont une approche systématique de la gestion de la santé, de la sécurité, de la sûreté et de l'environnement afin d'améliorer constamment leurs performances.

À cette fin, les entreprises de Vivo Energy gèrent ces questions comme des activités commerciales essentielles, fixent des normes et des objectifs d'amélioration, et mesurent, évaluent et communiquent leurs performances à l'extérieur.

Nous recherchons en permanence des moyens de réduire l'impact environnemental de nos activités, de nos produits et de nos services.

9.4.6 Principe 6 : Communautés locales

Les entreprises de Vivo Energy s'efforcent d'être de bons voisins en améliorant continuellement la manière dont elles contribuent directement ou indirectement au bien-être général des communautés au sein desquelles elles travaillent.

Nous gérons soigneusement l'impact social de nos activités commerciales et travaillons avec d'autres pour améliorer les avantages pour les communautés locales et pour atténuer tout impact négatif de nos activités.

En outre, les entreprises de Vivo Energy s'intéressent de manière constructive aux questions sociétales, directement ou indirectement liées à nos activités.

9.4.7 Principe 7 : Communication et engagement

Les entreprises de Vivo Energy reconnaissent qu'un dialogue et un engagement réguliers avec leurs parties prenantes sont essentiels. Nous nous engageons à rendre compte de nos performances en divulguant pleinement les informations pertinentes aux parties légitimement intéressées, sous réserve des considérations primordiales de confidentialité des affaires.

Dans nos interactions avec les employés, les partenaires commerciaux et les communautés locales, nous cherchons à les écouter et à leur répondre de manière honnête et responsable.

9.4.8 Principe 8 : Conformité

Nous nous conformons à toutes les lois et réglementations applicables dans les pays où nous exerçons nos activités.

10. GLOSSARY

Dons de bienfaisance	Tout ce qui est donné en valeur à une organisation caritative ou le parrainage qui est donné gratuitement à une organisation caritative ou toute dépense de développement communautaire.
Code de conduite	Valeurs, éthique, règles et principes décrivant le comportement attendu de vous et ce que vous pouvez attendre de Vivo Energy.
Concurrent	Entreprise du même secteur d'activité offrant un produit ou un service similaire.
Responsable de la conformité	Il surveille les activités de conformité, y compris les incidents et les risques commerciaux.
Informations commerciales confidentielles	Informations et données qui doivent être protégées et ne pas être communiquées à des tiers non autorisés.
Les clients	Clients et acheteurs des produits et services offerts par Vivo Energy.
Fonctionnaire	Employé d'un gouvernement (local ou national) ou d'une société entièrement ou partiellement contrôlée par le gouvernement, ou fonctionnaire d'un parti politique, ou employé d'une organisation internationale, ou membre de la famille immédiate de l'un de ces fonctionnaires.
Cadeau inapproprié	Cadeau offert ou reçu d'une valeur inacceptable, d'une nature inappropriée ou dans des circonstances inacceptables.
Propriété intellectuelle	Comprend les droits de brevet, les modèles d'utilité, les marques de commerce et de service, les noms de domaine, les droits d'auteur (y compris les droits d'auteur sur les logiciels), les droits de conception, les droits d'extraction de bases de données, les droits sur le savoir-faire ou d'autres informations confidentielles, ainsi que les droits découlant d'accords relatifs à la propriété intellectuelle.
Articles de valeur nominale	Objets de valeur insignifiante, par exemple un stylo de conférence ou une tasse de café.
Joint venture	Entité juridique formée entre Vivo Energy et d'autres parties pour entreprendre une activité commerciale ensemble.

Partenaires	Un fournisseur, un client, un agent ou toute partie impliquée dans une entreprise commune avec Vivo Energy.
Restrictions ou interdictions	Limites qui régissent ce qui peut ou ne peut pas être fait, par exemple les types de marchandises autorisées à entrer dans un pays.
Performance sociale	Comment Vivo Energy gère l'impact de ses activités sur les communautés et les sociétés dans lesquelles elle opère.
Principes commerciaux généraux de Vivo Energy	Ils régissent la manière dont les entreprises de Vivo Energy mènent leurs activités.
Ligne d'assistance Vivo Energy	A la disposition de tous les employés pour signaler ou recevoir des conseils sur les incidents, dilemmes et préoccupations liés au non-respect de la législation et de l'éthique.
Valeurs de Vivo Energy	Sécurité, Excellence, Bienveillance, Respect, Intégrité.
Partie prenante	Personne, groupe, organisation ou système ayant un intérêt direct dans les activités de Vivo Energy.
Superviseur	La personne qui a le pouvoir de vous donner des instructions et/ou des ordres.
Limites de valeur	Valeur acceptable des cadeaux, des marques d'hospitalité ou des divertissements qui peuvent être reçus ou offerts.